

Publié le 14 juillet 2021

## Antoine Colin-Goguel : « Tout projet repose d'abord sur l'humain »

Le nouveau juriste du Pôle collectivités locales de la FedEpl connaît bien le monde des Sem, pour avoir traité beaucoup de sujets quand il était salarié d'Ile-de-France Energies.



Il a tout connu, à [Ile-de-France Energies](#) : la **préfiguration de la Sem**, sa mise sur orbite, le développement de ses métiers successifs et l'ajustement progressif de sa trajectoire qui en fait aujourd'hui une société incontournable dans son domaine. « J'étais **juriste** sur l'ensemble des activités, et en charge de la gouvernance, des projets européens, des moyens matériels et informatiques. C'était très vaste, dans **un esprit start-up** ! ». Très tôt dans sa carrière professionnelle, spécialisé dans les fusions et le droit de la concurrence, **Antoine Colin-Goguel rencontre le monde de l'économie mixte**. Il change de braquet et trouve dans Ile-de-France Energies un projet à taille humaine pour s'engager.

### « Les Epl doivent évoluer aussi vite que le droit »

Il connaît bien la FedEpl. « Mon nouveau travail consiste à **transformer de beaux projets en entreprises publiques locales**. Il y a tout un travail de connaissance fine du territoire qui se fait en amont au sein du service, et j'interviens plus tard, quand il s'agit de mesurer le projet à l'aulne de sa faisabilité économique et juridique. Toute la saveur du travail de la FedEpl se situe à cette échelle : **ajuster la réponse au plus près de ce que les élus veulent mettre en place** », ajoute-t-il. « Je crois que tout projet repose d'abord sur l'humain. Ce sont les élus qui l'ont voulu et imaginé, et qui se tournent vers nous pour le rendre concret. Le droit ouvre des possibilités nouvelles et ajuste constamment les bonnes pratiques. Pour un secteur public agile et dynamique, les Epl doivent évoluer aussi vite que le droit », précise Antoine Colin-Goguel, qui **investit par**

**ailleurs de son temps libre pour rendre possibles d'autres projets.**